

**Objet : Animation Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale - Baronnies- Gorges de l'Eygues) 2016 – Ajustement du plan de financement**

La Présidente expose :

- Vu la délibération du Comité syndical n°2015-02-14 en date du 6 février 2015, actant la candidature du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales pour l'animation du site Natura 2000 « Baronnies – Gorges de l'Eygues ».
- Vu la délibération du Comité syndical n°2015-12-06 en date du 3 décembre 2015, actant le plan de financement prévisionnel pour le volet d'animation, et dans laquelle l'engagement de présenter une prochaine délibération complétant le plan de financement avait été pris.
- Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-02-07 en date du 8 avril 2016, ajustant le plan de financement prévisionnel pour le volet animation Natura 2000,

Suite aux échanges avec la Direction départementale des Territoires de la Drôme, la Présidente expose qu'il y a lieu de modifier le budget prévisionnel et le plan de financement du volet animation Natura 2000 pour l'année 2016 (Zone de Protection Spéciale – Baronnies – Gorges de l'Eygues), et de les présenter de la façon suivante :

DEPENSES	MONTANT €TTC	RECETTES	MONTANT €TTC
Animation – Salaire et charges (1 ETP sur 9 mois et 0,5 ETP sur 3 mois) Coordination assurée par la chargée de mission Environnement – Gestion de l'Espace	33 771,88 €	Union Européenne	25 771,83 €
Réalisation de suivis avifaunistiques et lancement d'un suivi pluriannuel Réalisation de suivis avifaunistiques sur 3 des 4 espèces de vautours	10 760 €	ETAT (MEDDE) Mesure 7.63	25 771,83 €
Frais de déplacement liés à la mission	1 946 €		
Coûts indirects – Frais généraux (15% des charges salariales)	5 065,78 €		
<b>TOTAL</b>	<b>51 543,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51 543,66 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la modification du plan de financement
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Henriette MARTINEZ